

Mardi 20 mars 2012

## Philippe Métézeau au colloque sur la précarité énergétique.



Je représentai ce matin le Conseil général à un colloque sur la précarité énergétique. Ce colloque se tenant à l'université de Cergy Pontoise, l'accent était mis sur la situation des étudiants, même si on sait bien que de nombreuses familles rencontrent des difficultés à ce sujet.

On estime qu'un foyer est en situation de "précarité énergétique" quand il dépense plus de 10 % de ses revenus pour ce poste.

La première des aides est une aide éducative : comment limiter sa dépense; les bons réflexes

Ensuite, viennent les aménagements possibles des locaux concernés.

Mais dans les cas les plus préoccupants, l'urgence est de rigueur et implique aussi une aide financière. celle-ci est forcément limitée, doit intervenir le plus tôt possible, et doit s'accompagner d'autres mesures pour susciter une prise de conscience et éviter la persistance des difficultés.

Enfin, les services sociaux (généralement les CCAS des villes) doivent examiner la possibilité de mettre en place le tarif social prévu à cet effet.

Le **Fond Solidarité Logement (FSL)** traite de ces problèmes. Je le préside au titre du Conseil général, entouré de nombreux partenaires comme la CAF, des villes, des fournisseurs d'énergie, etc...

Le FSL est avant tout concerné par des aides aux impayés de loyers, mais a traité positivement en 2011 plus de 5000 dossiers dans le domaine de la précarité énergétique, apportant une aide moyenne de 267 euros par foyer.

**En 2011, près de 1000 foyers d'Argenteuil ont été aidé par le FSL pour leur dépense d'énergie.**

[Plus](#)

Par Philippe Métézeau

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#) [Articles les plus commentés](#)